

L'ombre du Sadique de Romont

DISPARUS DE L'ISÈRE. Les gendarmes de Grenoble s'intéressent à Michel Peiry, bourreau et tueur en série suisse. Ils travaillent sur des rapprochements possibles avec deux crimes non élucidés en France.

LES TROIS DOSSIERS ROUVERTS

1 **Bourgoin-Jallieu**
10 ans, disparaît le 8 juillet 1987 à Bourgoin-Jallieu en descendant les poubelles. Jamais retrouvée.

2 **Grégory Dubrulle**
8 ans au moment des faits, il a été enlevé le 9 juillet 1983, à Grenoble, devant son domicile. Son agresseur le laisse pour mort. Il est le seul survivant connu.

3 **Ludovic Janvier**
6 ans, disparaît le 17 mars 1983, à Saint-Martin-d'Hères devant son domicile. Jamais retrouvé.

Romont
FRANCE SUISSE

Alpes
Rhône Savoie
Grenoble
Drôme 25 km

(DR.)
LP/Infographie.



Michel Peiry a avoué onze meurtres avant de se rétracter parfois. Ses victimes : des adolescents violés et suppliciés. (DR.)

C'EST PEUT-ÊTRE une avancée dans l'affaire dite des disparus de l'Isère. Un temps enlisés par un non-lieu rendu par les juges d'instruction en octobre 2014 — infirmé par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Grenoble (Isère) en juin 2015 —, trois dossiers de crimes non élucidés sont rouverts. Les investigations reprennent et un rendez-vous est déjà fixé.

Les gendarmes de la section de recherche (SR) de Grenoble se rendront en Suisse début mars. Ils y rencontreront leurs homologues de la police judiciaire du canton du Valais. Les gendarmes de la cellule Mineurs 38 ont les coudées franches pour enquêter sur trois « cold cases » : la disparition de Ludovic Janvier (6 ans) en mars 1983 à Saint-Martin-d'Hères, la tentative d'assassinat contre Grégory Dubrulle (8 ans) en juillet 1983, enlevé devant son domicile à Grenoble, et l'enlèvement de la petite Charazed Bendouiou (10 ans) au pied de son immeuble à Bourgoin-Jallieu en juillet 1987. Or, dans les deux premiers cas, ils s'intéressent de près à un impitoyable tueur en série suisse de jeunes adolescents : Michel Peiry, 56 ans. Surnommé le Sadique

de Romont, il a été arrêté le 2 mai 1987 et condamné à perpétuité en octobre 1989 par le tribunal de Sembrancher pour quatre assassinats et deux tentatives. Ses victimes : des adolescents violés et suppliciés. Mais ce tueur itinérant a avoué onze meurtres avant de se rétracter parfois. Et surtout, celui qui a, au cours de l'instruction suisse, reconnu avoir tué à plusieurs reprises en France, a souvent fréquenté la région d'Annecy (Savoie) au début des années 1980. Passionné de spéléologie et d'œnologie, Michel Peiry a fait le tour du monde à partir de 1981. Lors de ses périples, il envoyait des cartes postales à ses parents installés à Romont. D'où son surnom. Michel Peiry a parcouru pendant des mois l'Italie, la France, la Norvège, les États-Unis, le Canada. Il ira ensuite aussi en Pologne, en Espagne, en Yougoslavie puis séjournera à nouveau en France...

Une demande d'entraide a donc été transmise à la Suisse qui vient de l'accepter. Agissant sur commission rogatoire internationale, les

gendarmes pourront, selon nos informations, « rencontrer les enquêteurs suisses » et « auront accès à la procédure établie » à l'époque contre Michel Peiry pour étudier son mode opératoire. « L'occasion pour les gendarmes d'envisager des rapprochements opportuns s'il y a lieu », prévient Olivier Elsig, procureur de Sion dans le canton du Valais. Les hommes de la SR, eux, « vont faire un travail de rapprochement sur dossier, comme c'est la règle dans ce type d'enquête », indique cette fois une source française. Une évaluation technique pour déterminer si Michel Peiry aurait pu enlever et tuer le jeune Ludovic Janvier et s'en prendre sauvagement à Grégory Dubrulle.

En Suisse, le 7 mai 1986, le Sadique de Romont a tué Cédric Antille, 13 ans, dont le corps sera retrouvé calciné à Albinen. Le 1^{er} novembre, un autre adolescent de 16 ans est enlevé et violé. En mars 1987, c'est au tour de Vincent Puipep, tout juste 16 ans. Son corps supplicié sera retrouvé sur une grille à rôtir à Or-

Michel Peiry est toujours incarcéré dans une unité de haute sécurité en Suisse

« J'ai été torturé, battu, laissé pour mort... »

Grégory Dubrulle, 40 ans, unique rescapé des meurtres dans l'Isère

ARTISAN actuellement au chômage, Grégory Dubrulle, 40 ans, est l'unique rescapé de cette série de meurtres. L'homme, qui a survécu à une sauvage agression en 1983, confie sa colère et son désarroi. Et n'épargne pas la justice.



(LP/Jean-Marc Ducos)

Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

GRÉGORY DUBRULLE. Je suis dans un état de révolte. Je n'y crois plus. La dernière fois que j'ai été entendu, on m'avait promis de me montrer des portraits-robots, j'attends toujours. Un jour, on ouvre l'enquête. Le lendemain, on la referme. Puis on l'ouvre encore.

l'argent.

Comment supportez-vous cette situation ?

J'ai grandi toute ma vie et me suis construit avec le fantôme de cette terrible agression. J'ai été torturé, battu et laissé pour mort. Ce jour-là, mon agresseur a pris une partie de moi. A l'époque, il n'y avait pas

« Cette justice ne vaut rien. Elle a même perdu les scellés me concernant »

de prise en charge psychologique. Je me sens méprisé et nié comme victime. Aujourd'hui, c'est ma famille qui paie les pots cassés. Je suis séparé de mon épouse et je vois mes enfants entre deux portes. **Pourtant, l'enquête est relancée...**

Cette justice ne vaut rien. Elle a même perdu les scellés me concernant. Moi, si je perds mes outils, je suis sanctionné. Cette affaire a trop traîné, la justice ne fait rien pour

que cela aboutisse. Les gendarmes, eux, font avec ce qu'on leur donne. Ils ont identifié le tueur de Voreppe (NDLR : suspect dans deux autres affaires des Disparus de l'Isère). Et, après, on leur coupe leurs moyens d'enquête. C'est décourageant, cela me plonge en plein désarroi. Je suis tenté par la théorie du complot.

Quel regard portez-vous sur l'affaire des Disparus de l'Isère ? J'ai toujours dit qu'il y avait un tueur pour les garçons et un autre pour les filles. La nouvelle enquête avec la Suisse, j'attends de voir. Plus aucun enfant ne doit subir ce qui m'est arrivé.

Propos recueillis par J.-M.D.

« Une piste impossible à négliger »

M^e Didier Seban
avocat des familles

Entre ouverture et fermeture des dossiers, les familles des victimes sont « dans une angoisse permanente de la part d'une justice qui manque singulièrement d'humanité et se signale surtout par des lenteurs pesantes », pestent d'une même voix M^{es} Didier Seban et Corinne Herrmann, avocats des familles Janvier, Dubrulle et Bendouiou. Mais il y a toujours de l'espoir. En juillet 2013, les gendarmes de Grenoble ont identifié Georges Pouille, 37 ans, voisin et tueur présumé des petites Sarah Syad (6 ans) et Saïda Berch (10 ans), enlevées au pied de leur immeuble à Voreppe (Isère) en 1991 et 1996, élucidant deux énigmes de l'affaire des Disparus de l'Isère. « Si les enquêteurs ont obtenu des résultats dans ces dossiers, ils peuvent le faire pour d'autres, si on leur en donne les moyens. La relance de la procédure est un bon signe. Impossible de négliger cette piste suisse. Car, derrière ces affaires, il y a des mères, des sœurs, des frères dont les demandes sont trop souvent restées lettre morte. Certains n'ont jamais obtenu un rendez-vous chez le juge d'instruction. On ne peut plus traiter les victimes de cette façon », prévient sèchement M^e Didier Seban.

J.-M.D.